



PUBLIC HEARING NOTICE/AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Rural Plan Regulation for the unincorporated areas of Lamèque and Miscou Islands

Pursuant to Section 125 of the Community Planning Act, public notice is hereby given that the Minister of Local Governments and Local Governance Reform is considering the following proposed amendment to the Rural Plan Regulation for the unincorporated areas of Lamèque and Miscou Islands-*Community Planning Act*:

To rezone the land with PID 20215273 in Haut-Lamèque, as shown, from M2 – Mixed commercial and industrial zone to AI - Integrated Development Zone to allow the accumulation of the main uses of food bank, thrift shop and of five dwelling units.

A public hearing concerning the adoption of the proposed amendment is scheduled for Monday, March 21, 2022, online on the Zoom application, commencing at 7:00 pm. The link leading to this meeting will be available in the “Calendar” section of the Website <https://www.csrpa.ca/en/events/calendar/>. This meeting will be held by the staff of the Acadian Peninsula Regional Service Commission on behalf of the Minister of Local Governments and Local Governance Reform.

Parties who wish to comment on the proposed amendment may do so in writing to Paul Jordan, Provincial Planning Director, Provincial and Community Planning Section, Department of Environment and Local Government, planning-urbanisme@gnb.ca; or PO Box 6000, Fredericton, NB, E3B 5H1 or to Charles-Éric Landry, Acadian Peninsula Regional Service Commission – 220, St-Pierre Blvd. West, Room 134 – Door 5, Caraquet, NB, E1W 1A5. Written comments may be submitted to the above addresses until April 4th 2022.

Copies of this notice and the proposed amendment are available for viewing during regular business hours at the Acadian Peninsula Regional Service Commission – 220, St-Pierre Blvd. West, Room 134 – Door 5, Caraquet, NB, E1W 1A5 (Phone: 727-7979) or on-line at <https://www.csrpa.ca/en/the-commission/tools/bulletin-board/>.

Règlement du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des Îles Lamèque et Miscou

Avis est donné par la présente, conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'urbanisme*, que le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale envisage d'apporter la modification suivante au

Règlement du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des Îles Lamèque et Miscou – *Loi sur l'urbanisme* :

De modifier le zonage du terrain portant le NID 20215273 à Haut-Lamèque, comme l'indique le plan ci-contre, de M2 – Zone mixte commerciale et industrielle à AI – Zone d'aménagement intégré en vue de permettre l'accumulation des usages principaux de banque alimentaire, friperie et de cinq logements.

Une audience publique sur l'adoption de la modification proposée est prévue le lundi 21 mars 2022, en ligne sur l'application Zoom, débutant à 19h00. Le lien menant à la rencontre sera disponible dans la section « Calendrier » du site Internet <https://www.csrpa.ca/fr/calendrier/>, à la date indiquée. La rencontre sera organisée par le personnel de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne au nom du ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale.

Les personnes qui le souhaitent peuvent faire parvenir, par écrit, leurs commentaires sur la modification proposée à Paul Jordan, directeur provincial de l'urbanisme, Section de l'urbanisme et de l'aménagement provincial, ministère de l'Environnement et des gouvernements locaux – planning-urbanisme@gnb.ca ou au, C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1, ou à Charles-Éric Landry, Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne, 220, boul. St-Pierre Ouest, Local 134 – Porte 5, Caraquet (N.-B.) E1W 1A5. Les commentaires écrits peuvent être envoyés aux adresses ci-dessus jusqu'au 4 avril 2022.

Le présent avis et la modification proposée peuvent être consultés durant les heures normales de bureau à la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne, située au 220, boul. St-Pierre Ouest, Local 134 – Porte 5, Caraquet (N.-B.) E1W 1A5 (téléphone : 727-7979) ou en ligne au <https://www.csrpa.ca/fr/conseil-dadministration-csrpa/outils/babillard/>.

